

Canagrex

C'est exactement ce que fera Canagrex, savoir agir à titre d'agent de facilitation et favoriser, par l'intermédiaire de tous ses membres décrits dans le projet de loi C-85, la vente rapide des produits agro-alimentaires canadiens sur les marchés étrangers. Quand on examine le titre et la motion n° 1 qui veut nous faire enlever le mot «faire», je pense qu'on veut diluer justement cette situation de Canagrex.

Afin d'illustrer la situation actuelle relative à l'exportation des produits agro-alimentaires canadiens dans certains secteurs, il est intéressant de signaler les propos qu'a tenus M. William Jenkins, ancien doyen du Collège de l'agriculture de la Nouvelle-Écosse, lors d'une entrevue l'an dernier, et je cite:

Dans les provinces de l'Atlantique, l'exportation des produits agricoles est comme une guerre. C'est chacun pour soi, une façon très rudimentaire de vendre quoi que ce soit... C'est presque le règne du chaos.

L'agriculture canadienne ne peut pas se permettre une telle situation. Il faut faire preuve d'un esprit de coordination et, à mon avis, grâce au projet de loi C-85, savoir la création de Canagrex, nous reviendrons à une situation tout à fait cohérente. Étant donné ce que les autres pays font pour éviter une telle guerre, on ne peut, de nouveau, que constater toute l'importance que représente la concurrence canadienne sur les marchés d'exportation.

En conséquence, il faut donc s'organiser pour adopter rapidement ce projet de loi et c'est pourquoi nous avons mentionné une allocation de temps pour son étude. De l'autre côté, on parle de la clôture. Monsieur le Président, quand un projet de loi franchit toutes les étapes, la première, la deuxième lecture et celle de l'étude en comité, quand on lit tous les amendements ou toutes les motions visant à signaler que telle ou telle personne n'était pas venue, laquelle n'avait même pas demandé de venir, c'est l'opposition officielle qui nous le demandait, disant qu'on voulait entendre tel groupe, qui n'avait même pas été convoqué en vue de comparaître devant le comité, et qu'on voulait tout simplement retarder l'étude du projet de loi, je pense qu'aujourd'hui, quand on parle d'allocation de temps, si mon collègue peut parler de la clôture, il peut bien le faire s'il le désire, mais je pense qu'on a suffisamment utilisé de temps, et la Fédération canadienne de l'agriculture demande d'adopter ce projet de loi, et je crois que l'on doit respecter les volontés des agriculteurs et nous le ferons, monsieur le Président, en l'adoptant, étant donné, encore une fois, que les organismes agricoles du Canada le réclament.

[Traduction]

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, je prends la parole au sujet du projet de loi C-85, tendant à créer une société appelée Canagrex. Au cours des dix minutes dont je dispose, je voudrais faire porter mes observations sur les motions nos 6, 7, 8 et 9, inscrites au nom du député de Wetaskiwin (M. Schellenberger), qui a été le dernier député de notre parti à intervenir sur cette question. Il a prononcé un discours éloquent et bien documenté, dénonçant le principe fautif du projet de loi. Le député de Wetaskiwin, qui représente une collectivité agricole, comprend très bien les répercussions néfastes de l'alinéa 14(1)a) du bill pour les agriculteurs. Cette disposition stipule que la Canagrex aura le pouvoir de:

... acheter des produits agricoles et alimentaires et procéder à toute opération sur eux, notamment conditionnement, transformation, entreposage, expédition, assurance, importation, exportation ou vente;

Voilà l'article coupable, car il autorise Canagrex à acheter et à vendre.

Les Canadiens sont de plus en plus nombreux à comprendre que le gouvernement s'est lancé dans une stratégie visant à s'assurer la mainmise sur les grands secteurs de l'économie. Pour exprimer cette idée en termes plus idéologiques, je dirais qu'il vise à contrôler les principaux moyens de production. C'est le fond de l'affaire. Le gouvernement s'attaque à tous les secteurs l'un après l'autre pour instaurer un contrôle étatique.

Je m'explique. Il semble que le gouvernement a mis au point une stratégie visant à créer dans tous les secteurs de l'économie un sentiment de dépendance à l'égard de l'État, en faisant régner un climat permanent d'incertitude économique. Je voudrais illustrer ce point en faisant une métaphore. Les députés se rappelleront que pendant et après la guerre de Corée, il y avait un phénomène nouveau que l'on a appelé lavage de cerveau. Je ne dis pas qu'il y a un lavage de cerveau à l'heure actuelle, mais je veux parler de la technique employée par les Coréens, qui était alors inconnue en Occident.

M. Whelan: Quel est le rapport avec le bill?

M. Friesen: Si le ministre de l'agriculture veut bien m'écouter, je vais le lui expliquer.

M. Mayer: Faites-lui un dessin.

M. Hnatyshyn: C'est la bande sonore qui ne va pas.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Les députés sont manifestement ennuyés par le bruit. Je suppose que quelqu'un perce des trous dans les murs ou le toit; quoi qu'il en soit, nous cherchons actuellement l'origine de ce bruit. Pour le moment, j'invite le député à poursuivre.

M. Friesen: Je disais que ce phénomène nouveau faisait appel à des périodes prolongées d'anxiété pour créer un climat d'instabilité et d'insécurité chez les prisonniers, que l'on pouvait ensuite manipuler à sa guise. Je fais remarquer au ministre et à la Chambre que c'est cette technique que l'on a appliqué successivement à tous les secteurs de l'économie. En effet, le gouvernement a favorisé un climat d'insécurité, pour ensuite manipuler tel ou tel secteur de l'économie et lui faire accepter tout ce que le gouvernement voulait.

● (1250)

Je vais donner des exemples. Dans le secteur industriel, les subventions sont de plus en plus répandues; elles ont créé un climat de dépendance à l'égard du gouvernement fédéral. L'industrie du textile aurait dû être rationalisée il y a des années et être transformée de fond en comble, compte tenu de l'évolution de ce secteur au Canada et dans le monde. Au lieu de cela, le gouvernement a maintenu l'industrie du textile dans un état d'anxiété en distribuant généreusement des subventions. On peut en dire autant de l'industrie de la chaussure et de l'industrie forestière. Dès que l'on applique un régime de subventions dans un secteur industriel quelconque, on crée une dépendance envers le gouvernement et un climat d'insécurité qui rend ce secteur vulnérable.